COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en oeuvre des Dix principes du **Pacte mondial des Nations Unies** et soutenant les objectifs des Nations Unies.

Nous apprécierions vos commentaires sur son contenu.

DECLARATION DE SOUTIEN AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

A Amiens, le 12/05/2022

Consciente de l'impact des activités de notre entreprise sur l'environnement, convaincus que la pérennisation de nos activités et le développement de nouveaux marchés sont indissociables de l'amélioration de nos performances sociales et environnementales, BMA souhaite poursuivre son développement dans une logique d'Amélioration Continue et d'équilibre entre les Enjeux sociaux, économiques et Environnementaux.

Nous nous sommes engagés dans le Pacte Mondial des Nations unies en oct 2019 et veillons à respecter les 10 principes fondamentaux de ce pacte concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption au travers notamment le déploiement de notre démarche RSE.

Notre premier enjeu a été la structuration de notre démarche RSE, la définition de nos objectifs et l'évaluation de nos actions et progrès par le biais d'indicateurs ou de résultats.

Ainsi, ces deux dernières années, les grandes orientations et objectifs de nos actions ont porté sur

- Le développement de l'énergie verte
- La réduction de notre impact environnemental au travers nos déchets
- L'achat de consommables de filières responsables
- L'intégration de nos collaborateurs dans l'amélioration de la performance de l'entreprise et la démarche RSE
- L'obtention de la certification FSC et notre engagement dans les valeurs défendues par cette organisation
- L'amélioration de la marque employeur et la communication externe autour de la RSE notamment au travers ce rapport.

A ce titre, nous remercions nos équipes pour leur implication et leur collaboration dans le déploiement de notre démarche et l'atteinte de nos objectifs.
Nous impliquons et nous souhaitons accentuer l'implication de nos parties prenantes dans notre démarche RSE, notamment en continuant à développer en partenariat avec nos clients et fournisseurs des produits innovants adaptés aux enjeux actuels.

Par la présente lettre, je renouvelle et réaffirme notre engagement en faveur des 10 principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies et notre volonté à être moteur et exemplaire dans notre domaine d'activité.

NICOLAS COQUET

BMA sign-display
Bureau Commercial : 3 boulevard de la Gare - 95210 St Gratien - France - Téléphone 00 33+(0)1 34 17 80 50
Siège social / Production : 38 rue Montesquieu - CS 48003 - 80084 Amiens Cedex 2 - France
Téléphone 00 33+(0)3 22 69 24 00
SAS au capital de 1 001 000 Euro - RC Amiens 333622637 - Siren 33362263700044 - Code APE 1812 Z
N° TVA FR 01 333 622 637 - TVA Payée sur les débits. E-mail >>> bma@bma.fr - Site web : www.bma.fr

BMA sign-display
Bureau Commercial : 3 boulevard de la Gare - 95210 St Gratien - France - Téléphone 00 33+(0)1 34 17 80 50
Siège social / Production : 38 rue Montesquieu - CS 48003 - 80084 Amiens Cedex 2 - France
Téléphone 00 33+(0)3 22 69 24 00
SAS au capital de 1 001 000 Euro - RC Amiens 333622637 - Siren 33362263700044 - Code APE 1812 Z
N° TVA FR 01 333 622 637 - TVA Payée sur les débits. E-mail >>> bma@bma.fr - Site web : www.bma.fr

Principes relatifs aux normes internationales du travail

BMA **respecte les 4 principes fondamentaux** relatifs aux normes internationales du travail :

- BMA s'engage à assurer le **respect de la liberté d'association** de ses collaborateurs et leur représentation et reconnait le **droit de négociation collective.**
- L'entreprise BMA **proscrit le travail forcé et le recours aux travails des enfants** au sein de l'entreprise mais aussi de ses fournisseurs et sous-traitants.
- BMA **prohibe toute forme de discrimination** fondée sur le genre, l'âge, l'origine, la religion, l'orientation sexuelle, l'apparence physique, l'état de santé, l'appartenance syndicale, la situation de handicap ou tout autre forme de discrimination **et veille à traiter tout un chacun de manière équitable**. BMA entend appliquer une politique de ressources humaines équitable et conforme aux lois et règlements en vigueur, en s'attachant **à promouvoir la diversité.**

Pour se faire, BMA,

- **Respecte et adhère aux principes de la Déclaration Universelle des droits de l'homme**, de l'Organisation Internationale du Travail, de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE).
- **Respecte la législation française en matière de droit du travail**
- **Réaffirme ces engagements et sa politique au travers sa charte éthique** partagée avec l'ensemble des collaborateurs
- BMA est signataire, de la **« Politique d'association des organisations avec le FSC »** qui confirme sa volonté à accepter explicitement, maintenant et dans l'avenir, aussi longtemps que sa relation avec le FSC existe, de ne pas être impliqué directement ou indirectement dans les activités inacceptables suivantes :

  a) L'exploitation forestière illégale ou le commerce de produits bois ou de produits forestiers illégaux ;
  b) La violation des droits traditionnels et des droits de l'homme dans les opérations forestières ;
  c) La destruction des hautes valeurs de conservation dans les opérations forestières ;
  d) La conversion significative des forêts en plantations ou pour une utilisation non forestière ;
  e) L'introduction d'organismes génétiquement modifiés dans les opérations forestières ;
  f) la violation de l'une des conventions fondamentales de l'OIT, telles que définies dans la Déclaration de l'OIT de 1998 relative aux principes et droits fondamentaux au travail.

RELATIONS, DIALOGUE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

BMA entretien un **management de proximité** avec ses collaborateurs avec un gérant présent sur site et accessible à tous. De plus, des managers de proximité opérationnels sont également en place afin de favoriser cette proximité et la communication au sein de l'entreprise.

Tous les 2 mois, une réunion est organisée avec tous les collaborateurs afin de présenter les projets, l'actualité de l'entreprise mais surtout favoriser les échanges, la prise en compte des remontées d'informations et des besoins de chacun.

Des groupes de travail sur les thématiques RSE et amélioration des conditions de travail sont réalisés régulièrement ainsi que des **sensibilisations et informations** sur ces thématiques.

Une fois tous les 2 ans au moins des formations sur les thématiques du dialogue, la communication collective est proposée aux collaborateurs.

Chaque mois les représentants du personnel rencontrent la Direction. Chaque année, la Direction réalise **un entretien annuel et professionnel** avec chaque collaborateur pour échanger sur leurs besoins et attentes mutuels.

L'entreprise **investit dans de nouveaux équipements** au fur et à mesure de l'évolution des technologies de son domaine d'activité. Ceci permettant d'améliorer les conditions de travail, d'assurer la performance de l'entreprise et sa pérennisation, pour se faire il porte une attention particulière à **l'accompagnement des collaborateurs dans le changement** notamment au travers la formation. Il suit un **programme d'actions lié à l'amélioration des conditions de travail** qu'il élabore et partage avec ses collaborateurs.

BMA porte une attention particulière **au bon équilibre de la vie professionnelle et de la vie personnelle** de ses collaborateurs, notamment en appliquant et respectant le droit à la déconnexion pendant les congés et jours de repos des collaborateurs.

Elle veille à entretenir **un environnement de travail sûr et sain**, dans lequel chacun peut s'exprimer et échanger, et **respecte la libre expression** de nos collaborateurs et leur liberté d'échanger.

Quelques chiffres …

Figure 1 : Parité de l'effectif

- **35 collaborateurs en 2021**
- **+ de 74 % ont plus de 5 ans d'ancienneté au sein de l'entreprise**

Figure 2 : Répartition des collaborateurs par tranches d'âge

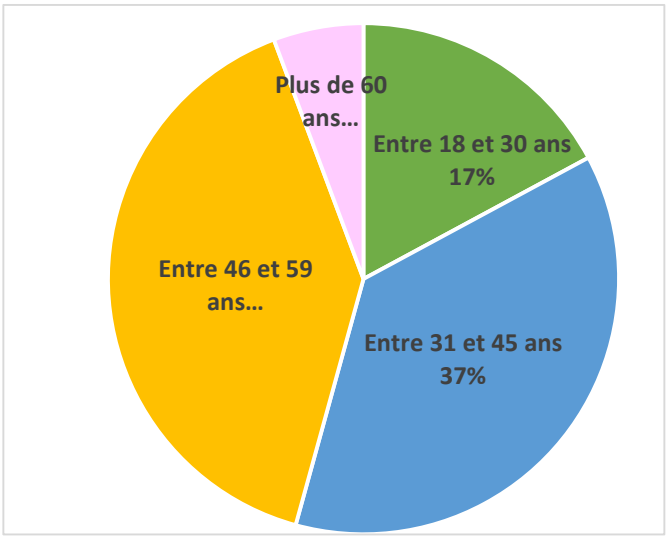

- **100 % des entretiens individuels réalisés dans les temps**
- **147 heures de formations, 25 % du personnel formé**
- **36 heures de sensibilisation et groupes de travail liés à une thématique RSE, notamment l'environnement et les conditions de travail**

BMA sign-display
Bureau Commercial : 3 boulevard de la Gare - 95210 St Gratien - France - Téléphone 00 33+(0)1 34 17 80 50
Siège social / Production : 38 rue Montesquieu - CS 48003 - 80084 Amiens Cedex 2 - France
Téléphone 00 33+(0)3 22 69 24 00
SAS au capital de 1 001 000 Euro - RC Amiens 333622637 - Siren 33362263700044 - Code APE 1812 Z
N° TVA FR 01 333 622 637 - TVA Payée sur les débits. E-mail >>> bma@bma.fr - Site web : www.bma.fr

Principes relatifs à l'environnement

ENVIRONNEMENT

L'entreprise BMA développe ses activités en tenant compte des principes inculquées par le Pacte Mondiale des Nations Unies qui sont :

- Appliquer une approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement.
- Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Pour se faire, elle a mis en place **un analyse environnementale** détaillée de ses activités afin d'identifier les bonnes pratiques, les mesures de maitrise et faire ressortir les points d'amélioration. Cet outil est une des sources de décision des actions à mener en termes de protection d'environnement au sein de l'entreprise. Ces actions sont ensuite **intégrées et suivies dans un programme de management RSE** facilitant la structuration de la démarche et permettant de fixer des objectifs chaque année.

Cette démarche RSE fait l'objet d'une évaluation annuelle par la plateforme **ECOVADIS.** En 2021, l'entreprise BMA a **obtenu la médaille d'or** pour sa démarche et se trouve au 94ème percentile, c'est-à-dire que le score de BMA est **égal ou supérieur à 94% de toutes les entreprises** évaluées par ECOVADIS au moment de la publication du score.

67/100

94ème percentile

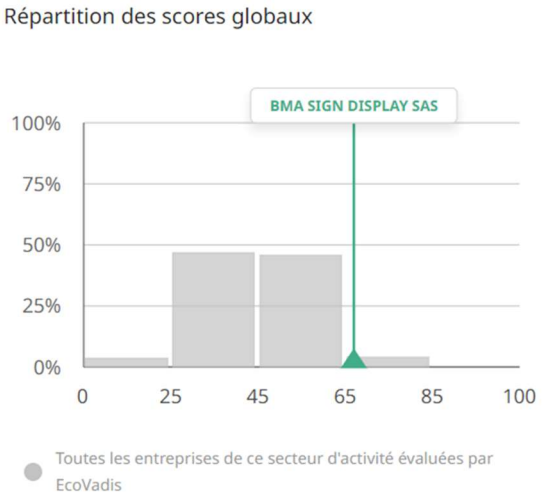

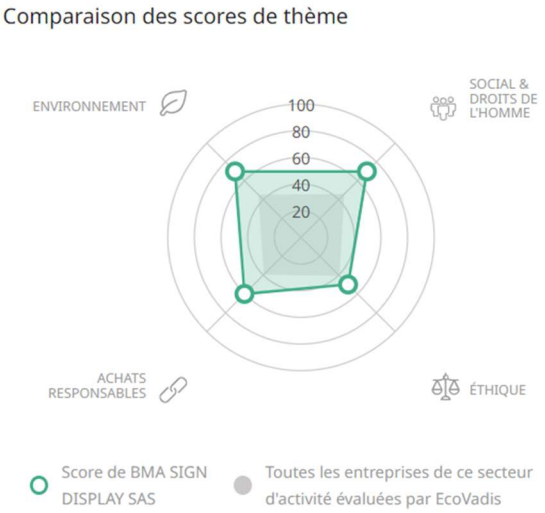

BMA sign-display
Bureau Commercial : 3 boulevard de la Gare - 95210 St Gratien - France - Téléphone 00 33+(0)1 34 17 80 50
Siège social / Production : 38 rue Montesquieu - CS 48003 - 80084 Amiens Cedex 2 - France
Téléphone 00 33+(0)3 22 69 24 00
SAS au capital de 1 001 000 Euro - RC Amiens 333622637 - Siren 33362263700044 - Code APE 1812 Z
N° TVA FR 01 333 622 637 - TVA Payée sur les débits. E-mail >>> bma@bma.fr - Site web : www.bma.fr

L'implication des collaborateurs dans cette démarche et les actions réalisées étant essentielle pour BMA, l'entreprise réalise des groupes de travail avec les collaborateurs et leur communique chaque année les lignes directrices au travers la formalisation et la diffusion **d'une politique environnementale et sociétale**.

D'autre part, l'entreprise BMA affirme cette volonté d'intégrer l'aspect environnemental dans ses pratiques au travers :

- Le maintien de sa certification **Imprim 'vert**,
- L'intégration de la **communauté du coq vert** qui montre que l'entreprise a entamé sa transition écologique,
- L'obtention de **la certification FSC** garantissant le respect et la mise en place d'un système de gestion de la Chaîne de Contrôle FSC.

Objectifs	Actions / Progrès	Résultats
Eau **Réduction de la consommation d'eau "neuve"**	**Mise en place et suivi d'un indicateur de consommation d'eau vs production** *Absence de visibilité sur les consommations d'eau auparavant, en 2020, suivi d'un indicateur mais non pro-actif. Depuis 2021, suivi actif des consommations d'eau avec un relevé trimestriel en interne et une surveillance des anomalies éventuelles pour actions immédiates.*	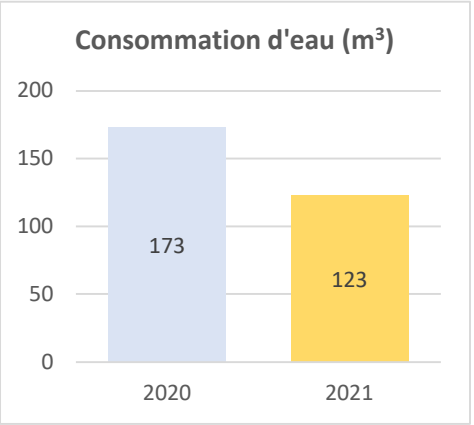
	Identification des activités consommatrices via l'analyse environnementale : - Réalisation d'une analyse environnementale en interne identifiant les activités consommatrices d'eau et les bonnes pratiques internes. - Réalisation d'un Diagnostic Eco flux par organisme extérieur *Identification des bonnes pratiques et pistes d'amélioration possibles*	
Gaz **Réduction de la consommation de gaz**	**Mise en place d'un audit de recherche de fuites et de réparation sur le circuit air comprimé** *1er audit annuel réalisé en 2020. Mise en place d'un contrat avec le prestataire pour audit annuel.*	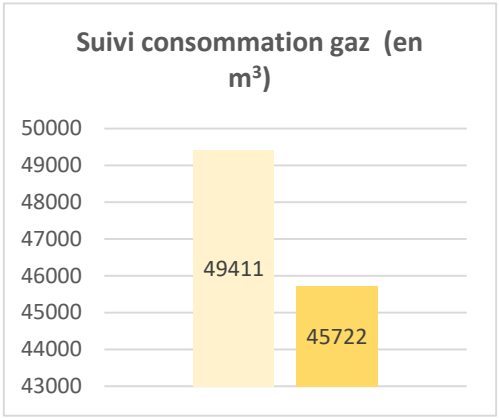
	Isolation du bâtiment - Changement des portes réception / expédition *Mise en place de portes automatiques : fermeture et ouverture plus faciles et porte avec matériau plus isolant*	

BMA sign-display
Bureau Commercial : 3 boulevard de la Gare - 95210 St Gratien - France - Téléphone 00 33+(0)1 34 17 80 50
Siège social / Production : 38 rue Montesquieu - CS 48003 - 80084 Amiens Cedex 2 - France
Téléphone 00 33+(0)3 22 69 24 00
SAS au capital de 1 001 000 Euro - RC Amiens 333622637 - Siren 33362263700044 - Code APE 1812 Z
N° TVA FR 01 333 622 637 - TVA Payée sur les débits. E-mail >>> bma@bma.fr - Site web : www.bma.fr

Déchets **Réduction de la quantité de DIB**	**Mise en place d'une filière de récupération et/ou valorisation des palettes bois** *Palettes bois hors standard, en attente de filière, don aux collaborateurs et autres particuliers demandeurs.* *Depuis mi-2021, mise en place d'une benne spécifique recyclée et valorisée*	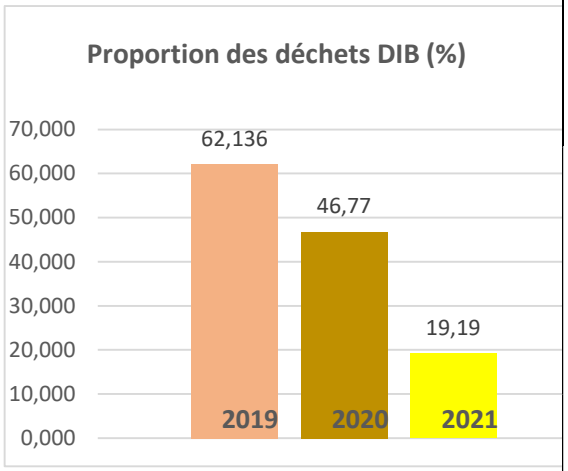
	Mise en place d'une filière de valorisation du carton *Depuis mi-2021, amélioration du tri et séparation du carton dans une benne spécifique recyclée et valorisée.* *Recyclage interne initié et identifié dans analyse environnementale et en cours de développement.*	
	Mise en place du tri sélectif dans les bureaux et salle de pause *Filière de recyclage et valorisation mise en place pour canettes / gobelets/ bouteilles et papiers.* *Diminution des DIB « administratifs et salle de pause »*	
Déchets **Réduction de la quantité de déchets vs quantité fabriquée**	**Mise en place d'un logiciel d'optimisation des découpes pour le bureau d'études** *Formation des collaborateurs au logiciel et sensibilisation sur le sujet*	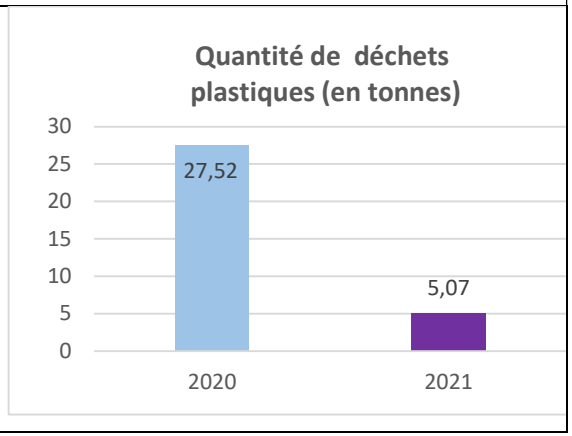

Concernant les actions liées à l'énergie, BMA **se fixe un objectif clé pour 2024** qui est de se **désengager de l'énergie fossile pour le chauffage pour** une énergie verte, l'utilisation du chauffage urbain qui génère du des calories grâce à un mix énergétique reposant sur plusieurs sources d'énergies locales, renouvelables et de récupération.

En complément des actions liées à l'énergie et aux déchets, BMA fait évoluer ses pratiques **en termes d'achats :**

Avec 2 objectifs initiés en 2021 :

- Acheter des consommables de filières responsables et recyclés
- Augmenter la quantité de matière recyclée ou "propre" dans les produits fabriqués

Ainsi, désormais **100% des consommables achetés** de type essuie main, papier toilette, feuille papier, gobelets sont en **matières recyclées, recyclables** et issues de **filières maitrisées et contrôlées** de type PEFC ou FSC.

100% des matières premières issues de la forêt : cartons, bois ou papier, utilisées pour la fabrication et/ou le conditionnement des produits BMA **sont certifiées FSC**.